

Précarité et rupture des parcours de soins

PERSONNES AGEES ET HANDICAP

Ref : ECTRE08B



Compétences visées

Comprendre et intégrer les effets de la précarité et ses dispositifs de prise en charge dans une logique de parcours.

Appréhender ce que sont les parcours dans le cadre de la précarité

- Les axes-clés des lois de modernisation du système de santé : 2016 et ma santé 2022.
- Les enjeux des parcours de santé et de soins : offre médicosociale, sociale et sanitaire graduée.
- Les principes fondamentaux : offre de soin graduée, de qualité accessible à tous pour satisfaire l'ensemble des besoins exprimés sur le territoire.
- Les notions fondamentales : parcours de santé, parcours de soin, soin primaire, filière...
- La dimension stratégique des parcours de soins coordonnés :
 - le changement de paradigme : d'une culture médicale à une culture médicosociale, sociale et sanitaire,
 - la dimension anthropologique de la démarche de soin : la personne dans et avec son environnement.
- Les freins à la constitution des parcours : identification des parties prenantes du parcours de santé sur le territoire (structures, professionnels médicaux et sociaux, partenaires...).
- Les acteurs internes et externes des structures sanitaires : création du lien et collaboration interne/externe, compétences pour favoriser l'évolution des situations complexes.
- Les modalités du travail en parcours : travail en réseaux avec ses enjeux et ses impacts, repères de la structuration, mise en œuvre et pilotage des partenariats, coordination, collaboration, coopération et transformation des pratiques professionnelles.

Appréhender ce qu'est la précarité

- La clarification des notions et concepts : précarité, exclusion, auto-exclusion, pauvreté.
- Les paradigmes de la précarité.
- La compréhension de la précarité : plan pluriannuel, accès aux soins, aux logements, à l'instruction.
- La trajectoire de la précarité : instabilité, vulnérabilité et précarité, auto-exclusion et catégorisation de la marginalisation.
- Les questionnements de la précarité : questions urbaines, spatiales, territoriales.
- Les articulations : travail, protection sociale, logement.
- Les facteurs et déterminants de la précarité : processus de stigmatisations, invisibilité sociale, conditions de vie altérées.
- Les différentes formes de précarité : qui, quoi, où, comment, quand.
- Les outils de repérages :
 - l'entretien d'accueil et recueil de données (5 caractéristiques, 5 critères),
 - la grille de besoins de la personne, Score EPICES, les Grilles SEGA A.

Caractériser les effets de la précarité sur la santé et la santé mentale

- Les effets de la précarité : priorisation des besoins, survie, réassurance, besoins physiologiques, santé, symptômes de la rue.
- La perception de la santé pour les personnes en situation de précarité.
- La dimension curative.
- Le renoncement aux soins.
- Les situations sanitaires rencontrées : non-suivis dentaires, gynécologiques, excès de poids (maigreur/ obésité), conduites addictives, maladies chroniques (diabète).
- Les focus sur la souffrance psychique, les troubles psychiques et la maladie mentale.

Proposer une démarche de prise en soin adaptée à la situation de précarité dans une logique de parcours

- Les spécificités de la démarche de soin : multidimensionnelle, individualisée et médico-psycho-sociale.
- Le parcours de soin coordonné : élaboration de la trajectoire de l'utilisateur (A. Strauss).
- Le fonctionnement coopératif : recueillir et transmettre les informations au bénéfice des besoins identifiés et nommés.
- La démarche pluriprofessionnelle et partenariale : se coordonner dans les interventions.
- L'approche complémentaire pour répondre aux besoins de l'utilisateur et se respecter dans les interventions :
 - l'approche anthropologique : reconnaître l'utilisateur,
 - l'ordre social négocié : constitution d'un consensus.
- La démarche de soin et les questions éthiques : principe de justice, assistance et protection, respect de l'autonomie, « contrat » de non-abandon.
- L'instauration et la restauration de l'alliance thérapeutique, les freins et leviers de l'alliance thérapeutique.
- L'évaluation et la réévaluation des démarches mises en œuvre.

Identifier les acteurs de la prise en soin des personnes en situation de précarité

- Le panorama des structures : structures sanitaires (PASS, centres d'addiction, urgences MCO, psychiatriques), structures extrahospitalières (CMP, CSAPA, équipe mobile), structures d'urgence (SAMU social, 115).
- Les structures sociales : CCAS, CMS, CHRS, foyer.
- Les structures médicosociales : CADA, CARUD, foyer, SESSAD, SSEFIS.
- Les associations : Médecins du monde, le vestiaire, OFPRA, Cimade, A.C.A.T., Croix-Rouge, Resto du cœur, Emmaüs...
GRIEPS - Les Berges du Rhône - 64, avenue Leclerc 69007 LYON - Téléphone : 04 72 66 20 30
- L'entourage : famille, réseau amical.
- Les dispositifs de prise en charge et l'accès aux droits : dispositifs solidaires (PUMA, CMU, AME), minimas sociaux (RSA, AAH, ASI, AVI, ASV, ASPRA, RSO).

Méthodes

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Analyse de situation.
- Exercice et expérimentation.
- Modules e-learning.

Personnes concernées

Tout professionnel d'établissements sanitaires, médicosociaux et sociaux.

Valeur ajoutée

Cette action s'appuie sur une connaissance précise des enjeux de prise en charge des situations de précarité. Elle cherche à accompagner les professionnels dans la construction et l'identification des parcours de soins de la précarité en cohérence avec le territoire. Pour aller plus loin, nous proposons de compléter cette formation de modules e-learning : troubles psychiques, prévention du suicide et addictions.

Pré-requis

Aucun

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- HAS, Recommandations, ***Accompagnement médico-psycho-social des femmes, des parents et de leur enfant, en situation de vulnérabilité, pendant la grossesse et en postnatal***, Février 2024.
- Certification des établissements de santé - Fiche pédagogique - Précarité - décembre 2020.
- Loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions.
- Circulaire n°2001/393 du 2 août 2001, d'orientation relative aux actions de santé conduites dans le cadre des programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS) dans le champ de la santé mentale.
- Circulaire du 23 novembre 2005 relative à la prise en charge des besoins en santé mentale des personnes en situation de précarité et d'exclusion et à la mise en œuvre d'équipes mobiles spécialisées en psychiatrie.
- Loi n°2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé.

Mise à jour le : **29/05/2024**